

NAISSANCE.

A JOURD'HUI *Cinquième* jour du mois de *Mai*
 l'an *huit* de la République française, une et indivisible.
 heures *après midi*.

A deux heures après midi.
pardevant moi Pierre François Ruin membre de l'administration
Municipale de la Commune d'Arney Doyen du Conseil Municipal
chargé de dresser les actes destinés à constater les naissances, mariages et
décès des citoyens; est comparu, en la salle publique de la maison commune,
le citoyen Pierre fils de Defunte Claude Louis Vautier âgé de cinquante
ans natif de cette Commune domicilié au village de Labourd les Lathues. Du
quel acte sont nées Joseph Perceval et Marie Christine Roux âgées de trois mois ans
Régis naites habitans de cette Commune père de l'enfant dont le vu par lui
après avoir été lu en l'église de Saint Martin de Noyon femme dudit Pierre
lequel assisté de Vautier âgé de soixante quatre ans domicilié au Nord en son quartier
fils de Defunte quipue Ambler âgé de trois ans neuf ans Justine Comis de cette
Administration domiciliée en tout deux natifs de cette Commune comme

a déclaré à moi *prince François Rieux officier public*
que *la Cne Jeanne fille de feu Gabriel Rieux nat. de* épouse en légitime
mariage, est accouchée hier *le deux heures après midi*
dans sa maison située *Near Champ de la mort du nord*
d'un enfant *femelle* qu'il m'a

présenté et auquel il a donné le prénom de *Noël Marie*.
d'après cette déclaration, que les citoyens *Marie Christian Rouffemale Vautier*
et Jean Gaspard Ambler
ont certifié conforme à la vérité, et la représentation qui m'a été faite de
l'enfant dénommé, j'ai rédigé, en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, le
présent acte que signent avec moi *lesdits citoyens Pierre Vautier et Ambler*
lesdits C^{es} Marie Christian Rouffemale Vautier et Jean Gaspard Ambler
le tout

FAIT en la maison commune de Amay les jours
mois et an ci-dessus. *Gabriel Ruyssin* *ayge* & *Ruyssin* *trouvois* *ayge* & *Ruyssin*
piere perreux

P. Vautier *G. Amblet*
Rein aus Myral